**ERVICE PUBLIC :**

erver le service public. Empêcher la fermeture des écoles.
liorer le traitement des fonctionnaires et notamment pour ceux qui
iillent à mi-temps (Gendarmerie, P.T.T. etc...).

**TAXES :**

ifier la loi sur la taxe d'habitation qui va s'appliquer et pénaliser les
nts habitant sous le toit de leurs parents.
forfaitaire sur le tabac en remplacement de la taxe au pourcentage qui
rise actuellement les cigarettes importées.
se des taux d'intérêts des prêts accordés par les banques pour l'achat de
cules et d'équipement ménager.

**IMPÔTS :**

pression des droits de succession sur tous les biens entre époux et entre
nts et enfants si les biens sont destinés à préserver l'exploitation
nmerce, artisanat, entreprise).
impôts votés par les Conseils Généraux et Conseils Régionaux ne
ont pas dépasser le taux d'inflation officiel.

**ASPILLAGE DES FONDS PUBLICS :**

à une surveillance efficace de l'emploi des fonds publics une énorme
nie pourra être faite ce qui permettra de réinjecter ces fonds à la défense
nploi.

**EMENT DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET DES CONTRIBUABLES**

**Jacky MOUILLARD**

marié 2 enfants, artisan et Président de l'Union Commerciale et Artisanale de Fressenne-
puis 1978, Membre du bureau CATM, Membre de la Commission des Impôts et de
nie Municipale.

suppléant : Jean-Louis GAILLARD

prothésiste dentaire à Escarbotin

*PROGRAMME DE BON SENS*

***député dévoué connaissant les dossiers,***
***onible et compétent.***

*VEC VOUS, PRÈS DE VOUS ET POUR VOUS*

**Jacky MOUILLARD**

*VOTEZ POUR DÉFENDRE VOS DROITS*

VU, LE CANDIDAT

Imp. CARRÉ 80390 Fressenneville - ☎ 22.30.30.42

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 MARS 1993



# Jacky MOUILLARD

## Suppléant : Jean-Louis GAILLARD

## DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET DES CONTRIBUABLES




## A LA POLITIQUE POLITICIENNE

# UN PROGRAMME DE BON SENS PAR UN HOMME DE TERROIR

## L'EMPLOI :

*– Sauvegarder l'emploi*

– Rééquilibrage de la taxe professionnelle et de la taxe sur les salaires pour permettre aux entreprises d'être plus compétitives.
– Favoriser le travail à temps partiel.

→ **donc diminution du chômage**

*– Création d'emplois*

– Création d'une zone industrielle entre Feuquières, Fressenneville et Gros Jacques pour accueillir de nouvelles entreprises avec l'aide de la CCI.
– Allègement des charges sociales sur les salaires à concurrence du SMIC.

→ **donc incitation à l'embauche et augmentation du pouvoir d'achat.**

## LE LOGEMENT :

– Pour la construction neuve et l'amélioration de l'habitat

– Plus de souplesse dans l'octroi des prêts P.A.P.
– Prêt sur 25 ans avec taux d'intérêts plus faibles.
– Rétablir l'exonération des impôts fonciers pendant 15 ans.
– Révisions des prêts progressifs en cours pour les emprunteurs en difficultés.
– Le prêt 1% logement accordé à tous les salariés quelle que soit l'importance de l'entreprise.

*– Pour la location.*

– Amortissement en 20 ans pour les propriétaires bailleurs.

 **création d'emplois**

## LA FAMILLE :

– Rétablissement des primes à la naissance.
– Allocations Familiales décentes dès le 1er enfant.
– Revenu maternel équivalent au SMIC pour les mères de familles qui choisissent de s'occuper de leurs enfants.

*– Les retraités*

– Préserver les droits acquis.
– Aide au maintien à domicile.
– Révision des retraites de reversion pour les veuves.
– Abaissement de l'âge de la retraite au prorata des années passées en AFN.

 **création d'emplois**

## LA SÉCURITÉ SOCIALE :

– Rétablir le remboursement sur tous les médicaments indispensables.
– Mettre en place un organe de contrôle composé d'élus pour les comptes de la sécurité sociale.
– Mieux rembourser les montures et verres des lunettes et toutes prothèses.
– Aide médicale gratuite pour tous nos aînés de plus de 75 ans.

## L'ÉDUCATION – L'APPRENTISSAGE :

– Majoration des bourses pour les lycéens et étudiants afin de donner une chance à tous les jeunes.
– Revalorisation de l'apprentissage avec une meilleure concertation entre éducation nationale, parents et artisans (L'ARTISAN étant l'élément moteur dans l'apprentissage).
– Apprentissage dès l'âge de 14 ans, méthode efficace en Allemagne.

## L'ENTREPRISE :

– Rétablissement du 1% logement versé sous forme de prêt et restant ainsi à l'actif de l'entreprise.
– Rééquilibrage de la taxe professionnelle et de la taxe sur les salaires.
– Mise en place d'un fonds de garantie pour protéger les entreprises face au dépôt de bilan de leurs clients.
– Taxe à l'importation sur certains produits (métallurgie, textile).

## LE COMMERCE – L'ARTISANAT :

– Prêts bonifiés pour l'installation dans les zones rurales.
– Donner aux commerçants les mêmes prix d'achats de produits que ceux qui sont accordés aux grandes surfaces.
– Appliquer la loi Royer pour protéger les intérêts des consommateurs et des petits commerçants.

Préserver la qualité de la vie dans les zones rurales.

## L'AGRICULTURE :

– Exonération de l'impôt foncier non bâti sur les 30 premiers hectares.
– Mise en place d'une comptabilité commerciale permettant de constituer des provisions.
– Mutuelle complémentaire gratuite à tous les agriculteurs retraités à faible revenus comme cela se fait pour les bénéficiaires du RMI.
– Remplacement de la jachère par des nouvelles cultures qui permettront la fabrication des biocarburants, ainsi que les cultures destinées à l'aide humanitaire dans le monde.

## L'ENVIRONNEMENT :

– Préserver nos traditions de la pêche et de la chasse.
– Aider les associations de défense de l'environnement.